

Le Vietnam préfère suspendre quelques exportations vers l'Europe

Le ministère vietnamien de l'Agriculture a décidé de faire cesser les exportations vers l'UE pour quelques produits : basilic, piment, melon, céleri et coriandre.

Cette décision de suspendre certaines exportations est une façon de prendre les devants par rapport à une sanction encore plus lourde.

En effet, les produits vietnamiens sont "sous surveillance" depuis le 1er février 2014 et jusqu'au 15 février 2015, si 5 cas de manquements aux règles de sécurité alimentaire sont détectés, l'UE adoptera une interdiction sur toutes les importations vietnamiennes.

Depuis février l'UE a comptabilisé 3 cas de contaminations par des bactéries, sur du basilic et des melons vietnamiens. Si 2 autres cas sont découverts avant le 15 février 2015 tous les produits vietnamiens ne pourront plus être exportés sur le marché européen.

Source : www.agroalimentairenews.fr/14/10/2014